elle n'ont eu avec lui aucune espèce de relations. C'est lors du voyage à Valence qu'elle apprit que M. Audier était l'agent des Chartreux.

Déposition de M. Girard

M. GIRARD, publiciste, est introduit :

— M. Paul Besson me demanda de publier, dans l'*Action Nationale*, le manuscrit relatif à l'affaire des Chartreux. Après en avoir lu les premiers feuillets, je lui témoignai la surprise qu'il attaquât si violemment M. Joseph Besson, son frère. Il me dit que c'était nécessaire parce qu'il ne pouvait pas attaquer Baragnon sans attaquer son frère. Il avait la preuve que M. Baragnon avait reçu trois cent mille francs de M. Edgar Combes.

M. Paul Besson me remit 350 francs pour la publication du journal.. A quelques jours de là, M. Paul Besson me demanda combien je voulais pour arrêter l'affaire. Je refusai pareille négociation et c'est alors qu'il publia « la Vérité sur le Million des Chartreux ».

M. Anthime MENARD. — M. Paul Besson vous a-t-il dit qu'il avait cherché à se procurer des fonds pour la publication de son manuscrit ?

— Je sais qu'il s'est adressé pour cela à moi-même et à plusieurs députés.

M. Girard se retire.

Déposition de M. Guerre

M. GUERRE est introduit et prête serment.

M. GUERRE. — J'ai demandé à être entendu parce que depuis treize mois toutes les calomnies traînent à moi adresse sans que je puisse me défendre. Ma femme a été malade de tout cela.

Je suis un vieux nationaliste ; j'ai été à Grenoble avec un permis de M. Vervoort avec lequel j'avais des relations d'ancien camarade.

J'allais à Grenoble voir ma sœur malade. Mon voyage a été surtout déterminé par la lettre d'un vieil ami qui se trouvait à Grenoble parce qu'il venait de perdre sa mère et me demandait de hâter mon voyage pour m'y trouver avec lui.

Je n'étais le mandataire de personne, et jamais je ne me suis vanté d'être l'agent de M. Edgar Combes. Quant à mon voyage à Valence, je me suis rendu à l'invitation de M. Audier, mon cousin, dont je ne connaissais pas les opinions. Je suis tombé dans un milieu surchauffé. Nous avons causé à table comme on fait en famille, et je n'ai pas tenu les propos qui m'ont été prêtés.

M. POISSON. — M. Guerre a-t-il su que M. Vervoort avait demandé pour lui deux permis au lieu d'un ?

M. GUERRE. — J'ai obtenu un permis de M. Vervoort par l'intermédiaire de M. Mazet, mais je ne me souviens pas si j'ai été informé que M. Vervoort avait demandé deux permis.

M. POISSON. — Saviez-vous que M. Audier fût l'agent général des Chartreux ?

M. GUERRE. — Je l'ai appris à Grenoble, quand j'ai reçu l'invitation de M. Audier.

M. POISSON. — Après le déjeuner avez-vous remarqué que M. Vacher et Mme Audier se sont entendus pour vous laisser seul avec M. Audier ?

M. GUERRE. — Non.

M. POISSON. — Avez-vous tenu une conversation débraillée et désobligeante pour certains hommes politiques ?

M. GUERRE. — Je n'ai pas l'habitude de tenir des conversations débraillées et je n'ai pas tenu les propos qu'on me prête.

M. POISSON. — N'avez-vous pas entendu parler alors de l'achat de la marque des Chartreux ?

M. GUERRE. — C'est possible, mais je n'en ai pas le souvenir précis.

M. Anthime MENARD. — Dès le mois de février, avez-vous demandé un permis parce que vous étiez inquiet de l'état de santé de votre sœur ?

M. GUERRE. — Oui, je l'avais demandé pour l'avoir le plus tôt possible, pour le cas où l'état de ma sœur s'aggraverait.

M. Anthime MENARD. — Savez-vous si M. Vervoort a demandé deux permis pour être sûr d'en avoir un ?

M. GUERRE. — C'est possible.

M. Anthime MENARD. — Comment se fait-il que ce soit à M. Vervoort que vous vous soyez adressé cette fois pour avoir un permis alors que vous voyagiez en temps ordinaire, avec les permis que vous demandiez directement, ayant un journal

M. GUERRE. — C'est une coïncidence ; mes disponibilités de permis étaient épuisées.

M. Anthime MENARD. — Quelle était la nature de vos relations avec M. Dumas ?

M. GUERRE. — Je le connaissais depuis longtemps, mais je le voyais peu.

M. Anthime MENARD. — Avant le voyage à Valence, avez-vous causé des Chartreux ?

M. GUERRE. — Oui, certainement ; c'était une conversation courante.

Dépositions de M. Mazet

M. LEON MAZET, avocat, est ensuite introduit. Il prête serment.

— J'ai, dit-il, le plus vif désir de mettre fin aux calomnies infâmes dont j'ai été l'objet de la part de tous les journaux de toutes nuances, à la suite d'un article du *Petit Dauphinois*. Une instruction pour tentative d'escroquerie fut ouverte sur la demande de M. Edgar Combes qui, pour faire éclater son innocence, a fait ouvrir une instruction immédiate, agissant contre des personnes pas plus coupables que lui. J'ai rencontré M. Besson pour la première fois en décembre 1902, dans un banquet dauphinois au café Cardinal. Il s'est vanté d'avoir publié qu'il avait acheté un député de l'Isère, parce que la diffamation était le moyen dont il se servait pour se débarrasser de ses adversaires politiques.

En ce qui concerne la visite du boulevard Haussmann, la vérité est que j'ai présenté M. Besson comme désireux de réussir dans sa campagne de presse en faveur des Chartreux. M. Vervoort a répondu immédiatement que les Chartreux seraient expulsés.

M. Besson s'est alors levé et a dit que « si on expulsait les Chartreux, la République en crèverait ».

Ce sont ses propres expressions. Si je suis allé au Moulin-Rouge, c'est que M. Besson insista pour l'appuyer dans le cas où il aurait d'autres renseignements à demander à Vervoort. L'affaire du permis est étranger à celle des Chartreux, et, d'ailleurs, M. Guerre n'avait pas besoin d'aller à Grenoble pour voir M. Besson que l'on rencontrait chaque jour à Paris et dont on connaissait l'adresse à l'hôtel Doré. *Si M. Besson a été le bras qui a agi, M. Pichat a été le cerveau qui a dirigé toute cette affaire.*

M. Pichat a dit qu'il conservait jusqu'au bout, d'après ce que lui avait dit M. Combes, l'espoir que les Chartreux seraient autorisés Or, dans une interview, il a reconnu que, sur l'invitation de M. le Président du Conseil, il était allé voir M. Dumay, directeur des cultes et que celui-ci lui avait affirmé que, s'il avait conclu contre les Chartreux, c'était sur l'injonction expresse de M. le Président du Conseil.

GRAVES ACCUSATIONS CONTRE PICHAT

M. MAZET. — Je voudrais démontrer que *M. Besson a constamment menti.* Rue Bergère je n'ai pas tenu le propos qu'il m'a prêté. Il a dit que M. Vervoort lui avait téléphoné. C'est faux. L'entrevue du boulevard Haussmann est également inexacte et est démentie par M. Besson lui-même et quand M. Pichat dit qu'il a reconnu l'exactitude des allégations de M. Besson, *je dis que M. Pichat lui-même a menti.*

M. Pichat a altéré la vérité. *Je déclare ici que MM. Pichat et Besson ont ourdi entre eux une machination odieuse contre le Président du Conseil. J'accuse M. Pichat d'avoir trafiqué de son mandat* (Sensation).

LE PRÉSIDENT. — Je ne puis vous permettre de continuer ainsi.

Le témoin continue à prononcer des paroles qui se perdent dans le bruit.

Le président agite vivement la sonnette pour les couvrir.

M. BONNEVAY renonce à poser des questions au témoin.

M. POULAIN. — Connaissez-vous le nom de M. X. ?

M. MAZET. — Je ne sais que ce que j'ai entendu des couloirs et du cabinet du Juge d'instruction. Des personnes prononcèrent le nom d'un journaliste originaire du Dauphiné, habitant la France, et qui aurait vu M. Lancelme.

M. Anthime MENARD. — Ne serait-ce pas M. Gaucherand ?

M. MAZET. — C'est un nom de ce genre-là, mais on a reconnu que ce journaliste n'était pas allé à Grenoble, et on comprit qu'il fallait en trouver un autre. C'est alors qu'on prononça le nom de M. Lepère.

M. POULAIN. — Quelle a été avec M. Besson votre conversation au Moulin-Rouge, après le départ de M. Vervoort ?

M. MAZET. — Nous n'en avons pas parlé.

M. POISSON. — Que vous a dit M. Guerre quand il est revenu de Grenoble.

M. MAZET. — Il m'a demandé une consultation de droit pour constituer une société, en vue d'acheter une marque de liqueur, comme celle de la Grande-Chartreuse.

M. POISSON. — Cela ne vous a pas étonné ?

M. MAZET. — Non. Je pensais que cette idée avait été suggérée à Valence par M. Audier.

M. POISSON. — Connaissiez-vous les documents envoyés par M. Guerre à M. Audier ?

M. MAZET. — Non. Je sais seulement que M. Audier a refusé de les communiquer à l'instruction. Il est très vraisemblable qu'ils avaient trait au projet de constitution de la société au sujet duquel M. Guerre m'avait consulté.

M. SIMONET. — Dans l'entretien du boulevard Haussmann, M. Vervoort a-t-il montré des pièces quelconques, pour prouver son crédit auprès du gouvernement et, en particulier, auprès de M. Edgar Combes ?

M. MAZET. — Aucune. Il n'a pas été question du gouvernement.

M. COLLIARD. — Et les quatre parlementaires mis en cause ?

M. MAZET. — Je ne les connais pas. Il y a eu des journalistes qui ont fait du chantage auprès de M. Lepère. Parmi eux se trouvait un député. *C'est tout ce que je sais.*

Un dernier mot : *c'est grâce aux députés nationalistes que nous n'avons pas poursuivi M. Besson ; c'est pour cela qu'ils ont proposé et voté l'amnistie.* (Agitation).

Après cette déposition si accablante pour M. Pichat, le député des Chartreux, M. Mozet se retire.

La commission décide d'entendre demain M. Chenavaz, le syndic de la faillite Lepère et les députés de l'Isère, y compris le fameux Pichat.

La séance est levée à huit heures et demie.

Le referendum des boulangers de Paris

LA GREVE GENERALE AJOURNEE

Paris, 27 juin. — Les ouvriers boulangers se sont réunis ce matin dans la grande salle de la Bourse du Travail. Tout d'abord, le secrétaire du syndicat général de l'alimentation déclare que, quelle que soit l'attitude adoptée par les boulangers, le syndicat leur prêtera toujours son aide matérielle et morale.

Bousquet lit ensuite le procès-verbal signé par les membres composant le bureau au referendum clos hier dimanche, à midi.

Au dépouillement du scrutin, on a constaté qu'il y avait eu seulement 1.041 votants. 600 voix environ se sont prononcées en faveur de la grève. Un peu plus de 400 ont voté contre.

Mais comme le chiffre des votants atteignait à peine le sixième des électeurs inscrits, la chambre syndicale n'a pu proclamer la grève. Les ouvriers présents à la réunion de ce matin ont été appelés à donner leur avis. A mains levées, ils ont décidé la continuation du travail.

Le citoyen Bousquet a violemment protesté contre les abstentionnistes et l'assemblée a adopté l'ordre du jour suivant :

« *Les ouvriers boulangers, réunis le 27 juin à la Bourse du Travail, sur la convolution de la chambre syndicale des ouvriers boulangers de la Seine, après avoir entendu les citoyens Bousquet, Micheloi, Richy, Launay, ainsi que le résultat du referendum ;*

» *Constatant l'adhésion d'un certain nombre de patrons aux revendications soumises ainsi que les promesses d'autres-patrons d'adhérer ;*

» *Les ouvriers boulangers demeurent sur les positions acquises, et décident de continuer l'action syndicale ;*

Ils flétrissent la conduite de certains jaunes qui, pour quelques pièces de quarante sous, n'ont pas hésité à se faire les instruments de nos exploiteurs ;

» *Renouvellent leur pleine et entière confiance au citoyen Bousquet, secrétaire général, pour l'énergie dont il a toujours fait preuve, ainsi que le conseil central.*

» *Lèvent la séance aux cris de : « A bas les traîtres à la classe ouvrière ! Vive la chambre syndicale ! »*

La grève est donc ajournée *sine die.*

Faits Divers

DANS LA RÉGION

Les Obsèques de M. Eugène Roche

A LILLE

Les obsèques de M. Eugène Roche, avocat, président de la Société des Voyageurs et Employés de Lille, membre du Conseil supérieur de la Mutualité, ont eu lieu ce matin au milieu d'une affluence considérable qui, dès dix heures et demie, rendait impraticable la rue de la Vieille-Comédie et les rues avoisinantes.

De nombreuses et magnifiques couronnes emplissaient le salon précédant la chapelle ardente où était exposé le corps du défunt et surchargeaient littéralement le corbillard qui stationnait devant la maison mortuaire.

Parmi ces couronnes nous avons particulièrement remarqué celles offertes par la Société de Secours mutuels du Nord de la France, la Société de Secours mutuels de Calais (sous-comité de Dunkerque), la Société des Voyageurs de commerce, le Syndicat de la Presse mutualiste, les Anciens Militaires du 8e de ligne, les Sous-Officiers de Cambrai, le Conseil supérieur de la Mutualité, la Société typographique de Lille, les Prévoyants de l'Industrie et du Commerce roubaisiens, la Fédération des anciens militaires du Nord, M. Auguste Fauchille, bâtonnier de l'Ordre des Avocats, etc...

La levée du corps a eu lieu à 11 heures précises.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Mabillaud, directeur du Musée social ; Martin et Malagié, vice-présidents de la Société des Voyageurs ; Lefebvre, représentant de l'Union régionale des sociétés de secours mutuels de la région du Nord ; Ovigneur, avocat du barreau de Lille ; Pajot, commandant le 61e territorial et Cavé, président de la Mutualité scolaire.

MM. Roche, directeur des octrois de Dunkerque, frère du défunt ; Vuillaume, gendre du défunt et Victor Robert, président de la Société des comptables, conduisaient le deuil.

Le cercueil était suivi immédiatement par le corps des avocats en robe.

Signalons parmi l'assistance : MM. Tainturier, procureur de la République ; Pellarin, inspecteur principal des chemins de fer; La Rivière, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées ; Stoclet, ingénieur en chef, président de la Société de Secours mutuels des cantonniers du service vicinal ; Pigache, secrétaire et Quilliet, trésorier de ladite société ; Delalé, juge d'instruction ; Le Huérou-Kérisel, et Houeix, substituts ; Sée, vice-président du Tribunal civil ; MM. les généraux Ryckebusch, chef d'état-major du 1er corps d'armée ; Loyer, commandant la 1re division d'infanterie ; Aubanel, secrétaire général de la Préfecture ; Dassonville président du Tribunal civil ; MM. Bonte, député du Nord ; Coget, ancien député, maire de Phalempin ; Willaume, consul de Belgique ; Walcker, vice-consul d'Angleterre ; Ledieu, vice-consul des Pays-Bas ; Palliez, vice-consul de Suède-Norwège ; le docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur.

MM. Delesalle, maire de Lille ; Gossart, Laurenge, Baudon, Cointrelle et Duburcq, adjoints ; Médéric Dufour, Parmentier et Fouan, conseillers municipaux.

MM. Siauve-Evausy, rédacteur en chef du « Réveil du Nord » ; Nicolle, vice-président de la Société de Géographie ; Pietrera, secrétaire général de l'Union des sociétés de secours mutuels ; Cliquennois-Pâque, ancien président de la Société des Voyageurs et Employés ; Foubert, président de la Mutualité maternelle ; Poulain, Fever et Vautrin, chefs de division à la Préfecture ; Vivier des Vallons, commissaire central, etc...

Au cimetière de l'Est, où a eu lieu l'inhumation, des discours ont été prononcés par MM. Fauchille, Mirouel, Cavé, Mabillaud, Martin, Quaival, Louis Lefebvre, le docteur Calmette, le docteur Guillon, Duquenne et Malagié.

La cérémonie a pris fin à 2 heures.

Nous renouvelons à la famille Roche l'expression de nos sincères condoléances.

LES ELECTIONS CANTONALES

A Douai

Le comité d'arrondissement du parti socialiste qui comprend les représentants autorisés des organisations politiques des trois cantons de la première circonscription de Douai, tiendra une réunion jeudi soir 30 juin, établissement de la Taverne, rue de Valenciennes, à Douai.

Selon toute probabilité, après un examen de la situation politique des trois cantons, le comité décidera d'organiser un congrès où toutes les fractions socialistes de la circonscription seront conviées.

Si le comité d'arrondissement en décide ainsi, ce congrès pourra avoir un véritable intérêt au point de vue des résultats à obtenir des élections cantonales du 31 juillet prochain.

Faire l'unité socialiste en vue des aspirations communes du parti socialiste, tel doit être le but à rechercher.

Il ne faut plus voir dans un même canton à défaut d'entente, huit candidats aux prises, dont quatre socialistes, deux radicaux et deux réactionnaires, ce qui assurerait la victoire à ces derniers.

Sachons donc profiter des leçons du passé.

Faisons taire nos rivalités personnelles. Unissons nos efforts pour que notre idéal socialiste s'affirme avec tout l'éclat qui lui convient. Vive l'unité socialiste.

Charles GONIAUX.

Voici les chiffres des voix obtenues par canton et par chaque parti au premier tour des élections législatives dernières :

Canton Nord. — Socialiste, 2.290 voix. Radicale, 1.605. Réactionnaire, 1.983.

Canton Ouest. — Socialiste, 2.727 voix. Radicale, 2.500. Réactionnaire, 1.709.

Canton Sud. — Socialiste, 1.620 voix. Radicale, 2.865. Réactionnaire, 1.431.

Pour le canton *Douai-Sud*, MM. Cardon, député de la 2e circonscription, et Hayez, ancien député, sont les deux conseillers sortants.

L'union entre républicaine, radicaux et socialistes en fera des conseillers sortis.

A Valenciennes

LES CANDIDATURES SOCIALISTES

Les sections du P. S. de France de l'arrondissement de Valenciennes se sont réunies, dimanche, en congrès à Anzin, salon Chotteau, pour la désignation des candidatures aux élections cantonales prochaines.

Ont été désignés :

Conseil général. — Canton de Valenciennes-Nord : le citoyen A. DELANNOY, de Bruay, président du conseil d'administration de la Brasserie ouvrière de Thiers.

M. Pottiez, conseiller sortant, réactionnaire.

Saint-Amand rive gauche : le citoyen DUSSART, conseiller municipal de Saint-Amand. (M. Davaine, républicain, conseiller sortant.)

Condé : le citoyen MELIN, conseiller prud'homme. (M. Castiau, progressiste, sortant.)

Conseil d'arrondissement. — Valenciennes-Est : le citoyen STIEVENART, secrétaire du syndicat de la chaussure. (M. Thellier, conseiller sortant, progressiste.)

Saint-Amand rive droite : le citoyen COUTEAU. (M. Lepez, député, républicain, sortant.)

Il reste : Valenciennes-Sud : M. C. Sirot, radical, conseiller général ; Denain : le citoyen Selle, socialiste, conseiller général ; Bouchain : M. Coquelle, progressiste, conseiller d'arrondissement, sortant ; les candidats pour ces sièges seront désignés par le P. O. indépendant de Denain.

L'ACTUALITÉ

Waterloo

Aujourd'hui, mardi, on va inaugurer sur le champ de bataille fameux, couvert de la moisson impérissable de ses sanglants souvenirs, le monument de Gérôme : un grand Aigle impérial aux ailes cassées.

Accidentellement, l'an passé, on me demanda de quelle inscription on pourrait vivifier ce trophée, d'autant plus touchant que c'est de la Gloire à rebours, celle des vaincus. Je proposai :

Arrête, voyageur ! tu foules les débris d'un Empire !

Ou bien, visant Napoléon :

Jamais homme ne fut rouler sur la terre un pareil torrent d'héroïsme !

Ou bien :

Ici fut le tombeau de la grande armée !

Ou bien :

Défaite inouïe, où la gloire du vaincu n'a point souffert, ni celle du vainqueur augmenté !

Quand on a mon âge et qu'on est né à Bruxelles, près du site où, pendant un dimanche clair de juin 1815, se déroula l'événement terrible, on ne peut, à chaque anniversaire, se débarrasser de sa hantise. Ceux qui en furent les contemporains nous en ont trop parlé, quand nous étions enfants, en termes émus et fascinateurs.

De ces jours lointains, il ne subsiste que quelques vieillards surchargés d'ans, pareils aux dernières feuilles palpitant sur les hêtres à la fin de novembre.

Mais Waterloo est autre chose, et plus, que cette pathétique réminiscence. Les nouveaux venus en ce monde vont, de plus en plus nombreux, la réveiller là-bas, sans ressentir les émotions poignantes de ceux qui les précédèrent ; ils y vont au milieu de l'admirable, vaste et paisible paysage circulaire que l'on peut contempler du haut de la massive butte du Lion dont un de nos poètes, presque oublié dans cette trop indifférente patrie, Frantz Stevens, a dit :

Tu n'es pas seulement l'orgueilleux souvenir
D'un triomphe écrit dans l'Histoire !
Mais sois aux Waterloos que verra l'avenir
Le gage d'une autre victoire !
Des Césars, de tout temps, l'insolente fierté
Menaça la fierté Germaine.
Toi, gardien de la gloire et de la liberté,
Veille, ô Lion, sur ton domaine.

Waterloo est le jour initial d'une nouvelle période de l'Histoire universelle, la plus merveilleuse apparemment, en attendant qu'il en vienne de plus merveilleuses encore !

C'est immédiatement après cette formidable clôture, après ce gigantesque final, que s'ouvrit pour notre race européo-américaine, l'ère frénétique de l'Industrie, s'accompagnant de notre dispersion coloniale intense sur toute la surface de la Terre, maintenant tout à coup arrêtée par la résistance imprévue qu'opposent les Peaux-Rouges aux progrès mondiaux des Peaux-Blanches.

L'Histoire a ses divisions classiques : *l'Ancienne*, depuis qu'aux origines obscures de l'Humanité succédèrent quelques clartés, jusques à la chûte de l'Empire romain, d'Occident quand Odoacre et ses Hérules, fraction des Goths, prirent la Rome de Romulus Augustule en 476.

La Moyenageuse, qui suit la première, jusqu'à la fin de l'Empire byzantin par la prise de Constantinople par Mahomet II et ses Turcs.

La Moderne, jusques à Waterloo.

La Contemporaine, depuis Waterloo.

Pourquoi, marquant un nouvel élan, plutôt cette bataille que 1789 et la Révolution française.

D'abord parce que, en ce qui concerne ces grandes coupures dans un flot aussi continu et aussi enchevêtré que le déroulement de l'Univers, aucune netteté n'est jamais atteignable et les controverses ne sauraient jamais être étouffées. C'est déjà très joli quand on peut se rattacher à quelque événement plus visible

Ensuite, parce que la Révolution française et les vingt-cinq ans qui suivirent furent plutôt les derniers spasmes par lesquels l'histoire de la race européenne liquida le passé en accouchant de l'avenir, que la mise au monde de celui-ci sous une forme nouvelle qui, vraiment, n'apparut et ne commença sa vie propre qu'après le renversement définitif de Napoléon. On ne date ni les événements, ni les hommes, du jour de leur conception, mais du jour de leur naissance.

En 1789, la bousculade d'un régime gouvernemental, qui réalisait encore la théocratie sous la forme monarchique absolue, était devenue nécessaire, s'accompagnant d'un bouleversement nécessaire au même degré, dans les cérébralités humaines. Cela fut accompli en France par la tyrannie polycéphale du Jacobinisme, cela fut propagé en Europe par la tyrannie monécéphale de Napoléon.

Celle-ci continua et acheva celle-là, avec l'inévitable approximation qu'aime et met en toutes choses la Nature : ayant l'Eternité à utiliser et à remplir, elle n'est jamais pressée, ne va jamais directement à ses buts et ne les réalise jamais complètement, du moins à notre infirme jugement.

Le résultat atteint dans ces limites suffisantes, en France le Jacobinisme disparut, en Europe Napoléon disparut. Ces énormes hochets avaient assez servi !

Et alors sur le terrain nouveau, dans une ambiance nouvelle, s'inaugura, après la descente du rideau sur le dénouement à Waterloo, ce dix-neuvième siècle prodigieux dont nous fûmes, et qui se poursuit dans le vingtième, dont nous sommes. Des cerveaux européens, rénovés et libérés, sortirent, parmi des inventions innombrables, car nous sommes la race incessamment inventive, indéfiniment éducable, interminablement progressive, ces miraculeuses merveilles : la *Vapeur* et l'*Electricité*, dont aucune cérébralité bâtisseuse de cités futures n'avait eu la moindre idée.

L'avenir, encourageant farceur, a cette coquetterie de toujours réserver des utopies plus utopiques que les plus utopiques des utopies germées dans les pauvres petites boîtes crâniennes des utopistes ! Avis aux idéologues ! Avis aux dogmatiques qui foisonnent, à la fois graves et risibles.

La base de cet arbre de Jessé de la civilisation contemporaine, au tronc vigoureux qui se ramifie à mesure qu'il s'élève, portant à chacun de ses rameaux un des fruits de notre activité compliquée, étrange, minutieuse, tragique, est à Waterloo. Du sol de ces campagnes rendues à la paix des verdures sort ce végétal énorme, comme de la poitrine du patriarche couché et endormi, l'arbre symbolique de la généalogie de Jésus.

Il se comprend donc que la date du 18 juin 1815, inconsciemment ou consciemment, tourmente et fasse bourdonner chez nous les esprits, puisque c'est une parcelle de notre territoire que le Destin a choisie pour cette calastrophe féconde et inoubliable.

C'est pourquoi j'ai essayé de la typer, trop rapidement peut-être, en sa capitale importance.

Edmond PICARD.

Dernière Heure

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 27 juin. — La commission du budget de la Chambre s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Doumer.

Elle a arrêté les chiffres du budget du ministère de l'agriculture examinés et discutés dans les deux séances précédentes.

Le ministre présentait un budget en augmentation de 104,176 fr. sur l'exercice 1904.

M. Klotz, rapporteur, proposait des réductions s'élevant à à 508,912 fr. sur le même exercice.

Les chiffres arrêtés par la commission du budget portent une diminution totale de 223,912 fr.

Le projet de budget de l'agriculture pour 1905 représente donc une diminution de 119,736 fr. sur celui de l'exercice précédent.

La commission, après avoir terminé le budget de l'agriculture a examiné le rapport de M. Dubief sur le budget des affaires étrangères. Celui-ci a été adopté à l'exception des deux chapitres 4 et 7 qui ont été réservés pour entendre le président du Conseil et le ministre des affaires étrangères, sur le crédit relatif à l'ambassade du Vatican.

Sur le crédit affecté aux écoles d'Orient, la commission a modifié le libellé du chapitre, en y introduisant les mots « Encouragement à la création d'écoles laïques ».

La commission décidera demain la question de l'unification des services de la prévoyance et de la mutualité.

LE MONUMENT DE WATERLOO

Bruxelles, 27 juin. — M. Gérard, ministre de France, a reçu aujourd'hui MM. Henry Houssaye, E. Detaille et Bruyland, qui assisteront demain à l'inauguration du monument de Gérôme à Waterloo.

CONGRES DE L'HABILLEMENT MILITAIRE

Paris, 27 juin. — Le Congrès des ouvriers des établissements militaires a été ouvert ce matin sous la présidence de M. Chabany, délégué de Saint-Etienne, qui a souhaité la bienvenue aux congressistes.

Sur la proposition du syndicat de Marseille le Congrès a décidé d'admettre dans la Fédération les syndicats constitués à côté de ceux déjà existants.

Quinze syndicats comprenant toutes les diverses fournitures militaires (habillement, chaussures, sellerie, etc.), sont représentés au Congrès.

Le Congrès a commencé ses opérations par la validation des mandats, après quoi lecture a été donnée par le secrétaire, le citoyen Millet, du compte-rendu moral et financier, qui a été approuvé avec félicitations par les congressistes.

Ceux-ci décident de demander au ministre de la guerre une entrevue pour mercredi matin, et de convoquer pour mardi matin les députés des onze villes dont les délégués sont présents au Congrès.

Les congressistes entament ensuite l'examen des questions inscrites à leur ordre du jour et commencent par s'occuper de l'unification des tarifs de fabrication, tarifs différents pour toutes les régions de la France. Ce travail long et minutieux demandera plusieurs séances.

LE CAS DE LAGRAVE

Paris, 27 juin. — L' « Information » publie la note suivante :

On a annoncé que M. Lagrave était remplacé par M. Cousin, directeur du commerce extérieur, dans le poste de commissaire général de l'exposition de Saint-Louis.

Voici la situation exacte :

Il a été entendu, lorsque la commission parlementaire a commencé ses travaux, que l'on ne prendrait aucune mesure vis-à-vis de M. Lagrave, aussi longtemps que cette commission n'aurait pas terminé ses opérations.

Nous n'avons pas appris jusqu'ici que le gouvernement ait l'intention de se départir de cette décision.

L'INCIDENT D'HAITI

Berlin, 27 juin. — L'action diplomatique de l'Allemagne à Haïti sera identique à celle de la France. Suivant une source sûre, l'Allemagne enverra également un vaisseau de guerre. Les deux puissances se tiendront au courant de leurs négociations.

L'AFFAIRE NASI

Rome, 27 juin. — Dans les milieux parlementaires on semblait appréhender une nouvelle affaire Nasi, bien que de moindres proportions ; ces bruits étaient motivés par le dépôt à la commission du budget du rapport du député Saporito sur la gestion administrative du ministère des postes et télégraphes dans ces trois dernières années.

Ce rapport est publié intégralement par plusieurs journaux. M. Saporito relève des irrégularités, des défauts de contrôle, des frais généraux, dépenses et gratifications non justifiées ou d'un taux quelque peu exagéré, voire des cadeaux d'un caractère personnel mis à la charge du budget. Mais ces diverses irrégularités ne sont pas nombreuses et ne représentent que des sommes minimes. Le ministre des postes, Galimberti et son sous-secrétaire d'Etat M. Synitti protestent n'avoir rien su de ces petits abus, et déclarent que personne ne les croira coupables d'avoir compromis leur nom et leur passé pour de pareilles misères.

Ce ne serait donc point une nouvelle affaire Nasi. A ce propos, on raconte que la police italienne aurait demandé à celle du Danemark de faire des recherches dans ce pays où certaines indications feraient croire que Nasi a cherché un asile. D'autres personnes disent savoir que l'ancien ministre a réussi à gagner l'Amérique du Sud et à s'y mettre en sûreté.

FEUILLETON DU 29 JUIN. — N° 22

LA Reine Margot

par Alexandre DUMAS

IX

Les Massacreurs.

— Et vous, où allez-vous ?

— Oh ! moi, je vais à une affaire particulière.

— Dites donc, n'y allez pas sans moi, dit une voix qui fit tressaillir Maurevel ; vous connaissez les bons endroits et je veux en être.

— Ah ! c'est notre Piémontais ! dit Maurevel.

— C'est M. de Coconnas, dit La Hurière. Je croyais que vous me suiviez.

— Peste ! vous détalez trop vite pour cela ; et puis, je me suis un peu détourné de la ligne droite pour aller jeter à la rivière un affreux enfant qui criait : A bas les papistes, vive l'amiral ! Malheureusement, je crois que le drôle savait nager. Ces misérables parpaillots, si on veut les noyer, il faudra les jeter à l'eau comme les chats, avant qu'ils ne voient clair.

— Ah ça ! vous dites que vous venez du Louvre ? Votre huguenot s'y était donc réfugié ? demanda Maurevel.

— Oh ! mon Dieu, oui !

— Je lui ai envoyé un coup de pistolet au moment où il ramassait son épée dans la cour de l'amiral ; mais je ne sais comment cela s'est fait, je l'ai manqué.

— Oh ! moi, dit Coconnas, je ne l'ai pas manqué : je lui ai donné de mon épée dans le dos, que la lame en était humide à cinq pouces de la pointe. D'ailleurs, je l'ai vu tomber dans les bras de Marguerite, jolie femme, mordi ! Cependant, j'avoue que je ne serais pas fâché d'être tout à fait sûr qu'il est mort. Ce gaillard-là m'avait l'air d'être d'un caractère fort rancunier, et il serait capable de m'en vouloir toute sa vie. Mais ne disiez-vous pas que vous alliez quelque part ?

— Vous tenez donc à venir avec moi ?

— Je tiens à ne pas rester en place, mordi ! Je n'en ai encore tué que trois ou quatre, et, quand je me refroidis, mon épaule me fait mal. En route ! en route !

— Capitaine ! dit Maurevel au chef de la troupe, donnez-moi trois hommes et allez expédier votre ministre avec le reste.

Trois Suisses se détachèrent et vinrent se joindre à Maurevel. Les deux troupes cependant marchèrent côte à côte jusqu'à la hauteur de la rue Tirechappe ; là les chevau-légers et les Suisses prirent la rue de la Tonnellerie, tandis que Maurevel, Coconnas, La Hurière et ses trois hommes suivaient la rue de la Ferronnerie, prenaient la rue Trousse-Vache et gagnaient la rue Sainte-Avoye.

— Mais où diable nous conduisez-vous ? dit Coconnas, que cette longue marche sans résultat commençait à ennuyer.

— Je vous conduis à une expédition brillante et utile à la fois. Après l'amiral, après Téligny, après les princes huguenots, je ne pouvais rien vous offrir de mieux. Prenez donc patience. C'est rue du Chaume que nous avons affaire, et dans un instant nous allons y être.

— Dites-moi, demanda Coconnas, la rue du Chaume n'est-elle pas proche du Temple

— Oui, pourquoi ?

— Ah ! c'est qu'il y a là un vieux créancier de notre famille, un certain Lambert Mercandon, auquel mon père m'a recommandé de rendre cent nobles à la rose que j'ai là à cet effet dans ma poche.

— Eh bien dit Maurevel, voilà une belle occasion de vous acquitter envers lui.

— Comment cela ?

— C'est aujourd'hui le jour où l'on règle ses vieux comptes. Votre Mercandon est-il huguenot ?

— Oh ! oh ! fit Coconnas, je comprends, il doit l'être.

— Chut nous sommes arrivés.

— Quel est ce grand hôtel avec son pavillon sur la rue ?

— L'hôtel de Guise.

— En vérité, dit Coconnas, je ne pouvais pas manquer de venir ici, puisque j'arrive à Paris sous le patronage du grand Henri. Mais, mordi, tout est bien tranquille dans ce quartier-ci, mon cher, c'est tout au plus si l'on entend le bruit des arquebusades : on se croirait en province ; tout le monde dort, ou que le diable m'emporte !

En effet, l'hôtel de Guise lui-même semblait aussi tranquille que dans les temps ordinaires. Toutes les fenêtres en étaient fermées, et une seule lumière brillait derrière la jalousie de la fenêtre principale du pavillon qui avait, lorsqu'il était entré dans la rue, attiré l'attention de Coconnas.

Un peu au delà de l'hôtel de Guise, c'est-à-dire au coin de la rue du Petit-Chantier et de celle des Quatre-Fils, Maurevel s'arrêta.

— Voici le logis de celui que nous cherchons, dit-il.

— De celui que vous cherchez, c'est-à-dire... fit La Hurière.

— Puisque vous m'accompagnez, nous le cherchons.

— Comment ! cette maison qui semble dormir d'un si bon sommeil...

— Justement ! Vous, La Hurière, vous allez utiliser l'honnête figure que le ciel vous a donnée, par erreur, en frappant à cette maison. Passez votre arquebuse à M. de Coconnas, il y a une heure que je vois qu'il la forgne. Si vous êtes introduit, vous demanderez à parler au seigneur de Mouy.

— Ah ! ah ! fit Coconnas, je comprends : vous avez aussi un créancier dans le quartier du Temple, à ce qu'il paraît.

— Justement, continua Maurevel. Vous monterez donc en jouant le huguenot, vous avertirez de Mouy de tout ce qui se passe ; il est brave, il descendra...

— Et une fois descendu ? demanda La Hurière.

— Une fois descendu, je le prierai d'aligner son épée avec la mienne.

— Sur mon âme, c'est d'un brave gentilhomme, dit Coconnas, et je compte faire exactement la même chose avec Lambert Mercandon ; et s'il est trop vieux pour accepter, ce sera avec quelqu'un de ses fils ou de ses neveux.

La Hurière alla sans répliquer frapper à la porte ; ses coups, retentissant dans le silence de la nuit, firent ouvrir les portes de l'hôtel de Guise et sortir quelques têtes par ses ouvertures : on vit alors que l'hôtel était calme à la manière des citadelles, c'est-à-dire parce qu'il était plein de soldats.

Ces têtes rentrèrent presque aussitôt, devinant sans doute de quoi il était question.

— Il loge donc là, votre M. de Mouy ? dit Coconnas montrant la maison où La Hurière continuait de frapper.

— Non, c'est le logis de sa maîtresse.

— Mordi ! quelle galanterie vous lui faites ! lui fournir l'occasion de tirer l'épée sous les yeux de sa belle ! Alors nous serons les juges du camp. Cependant j'aimerais assez à me battre moi-même. Mon épaule me brûle.

— Et votre figure ? demanda Maurevel, elle est aussi fort endommagée.

Coconnas poussa une espèce de rugissement.

— Mordi ! dit-il, j'espère qu'il est mort, ou sans cela je retournerais au Louvre pour l'achever.

La Hurière frappait toujours.

Bientôt une fenêtre du premier étage s'ouvrit, et un homme parut sur le balcon en bonnet de nuit, en caleçon et sans armes.

— Qui va là ? cria cet homme.

Maurevel fit un signe à ses Suisses, qui se rangèrent sous une enseignure, tandis que Coconnas s'aplatissait de lui-même contre la muraille.

— Ah ! monsieur de Mouy, dit l'aubergiste de sa voix câline, est-ce vous ?

— Oui, c'est moi : après ?

— C'est bien lui, murmura Maurevel en frémissant de joie.

— Eh ! Monsieur, continua La Hurière, ne savez-vous point ce qui se passe ? On égorge M. l'amiral, on